

# ENSEMBLE

## LA LETTRE D'INFORMATION

Bimensuelle | Début Juin 2011 - N° 14



### EDITO

PAR ANTOINE FATIGA,

### SUR LES TRANSPORTS, LE GROUPE FRONT DE GAUCHE, FAIT BOUGER LES LIGNES EN FAVEUR DES SERVICES RENDUS AUX USAGERS ET DES SERVICES PUBLICS.

Lors de cette assemblée plénière, et cela grâce à nos vœux et amendements sur les deux dossiers transports à l'ordre du jour : le volume des services TER 2012 et l'organisation des services de transports sur route en application du code des transports et de la convention d'exploitation TER 2007-2014.

Sur le volume des services TER, nous avons obtenu, que la région demande à la SNCF de se positionner sur l'ensemble des synthèses hiérarchisés des demandes et propositions exprimés par les comités de ligne. Ces synthèses ayant été réalisées par chaque président de comité de ligne, avec l'approbation des participants, ils seraient en droit de nous demander pourquoi nous ne l'avons pas fait alors que nous sommes l'Autorité Organisatrice.

Sur l'exploitation des cars : nous avons fait adopter deux amendements, un pour faire repousser la date de mise en œuvre de cette délibération pour permettre aux membres du conseil régional de proposer d'autres modes de gestion que la délégation de service public, comme la régie, la régie intéressée, la société publique locale, qu'elle soit de périmètre régional ou départemental pour tenir compte de ce qui se fait déjà sur les territoires.

C'est notre vision du service public qui a été accepté par l'assemblée plénière.

L'autre pour faire adopter dans le cahier des charges des clauses sociales. En effet, nous pensons que de la qualité du social mis dans le cahier des charges, dépendra aussi la qualité du service rendu aux usagers.

Pour notre groupe, ce ne sont pas des questions à minima, elles sont importantes. Elles contribuent à un rééquilibrage des modes de transports.

Les Autorités Organisatrices doivent s'engager et inclure dans les contrats de transport des exigences et garanties à quatre niveaux indissociables.

1/ Pour des transports de qualité, une égalité d'accès et un droit au transport pour tous.

2/ Pour un niveau social respectueux des salariés et garantissant l'exigence de qualité.

3/ Pour des transports collectifs respectueux de l'environnement et économes en énergie.

4/ Dans un espace démocratique constructif.

**Pour lire la suite, cliquez ici**



### Sommaire :

-Edito.....	p.1
-International.....	p.2
-Jeunesse.....	p.3
-Enseignement Sup.....	p.4
-Services publics.....	p.5
-Interview.....	p.6

### Contact :

Groupe Front de Gauche,  
Ensemble, Communistes, Parti de  
Gauche, Gauche Unitaire et  
Partenaires

Région Rhône-Alpes  
78 route de Paris BP 19, 69751  
Charbonnières les Bains  
Tel : 04 72 59 40 79  
Fax : 04 72 59 44 67  
Site Internet:  
[www.frontdegauche-rhonealpes.fr](http://www.frontdegauche-rhonealpes.fr)  
E-mail : [vguillotin@rhonealpes.fr](mailto:vguillotin@rhonealpes.fr)

**VISITEZ NOTRE  
NOUVEAU  
SITE INTERNET\***

**[www.frontdegauche-rhonealpes.fr](http://www.frontdegauche-rhonealpes.fr)**

\* peut rencontrer des difficultés  
momentanées sur Internet Explorer 7,  
privilégiez un autre navigateur



## UN BATEAU POUR GAZA, ENFIN LA REGION SOUTIENT UNE INITIATIVE DE PAIX

L'Assemblée Régionale avait à se prononcer lors de la session de ce vendredi matin sur un vœu de soutien à l'initiative : « un bateau pour Gaza ». Notre groupe se félicite de l'adoption de ce vœu qui est une satisfaction pour les différents collectifs engagés dans cette initiative inscrite dans une démarche particulièrement positive, parmi lesquels le « collectif Palestine 69 » dont nous saluons la présence lors de cette assemblée.

Nous nous félicitons que l'étude de ce vœu ait enfin permis de provoquer une franche discussion sur ce sujet au sein de notre assemblée. Il a fait l'objet de plusieurs amendements des groupes de la majorité, preuve qu'un réel débat se joue au sein de la majorité régionale.

Notre groupe Front de Gauche, dans le cadre de cette campagne initiée par le collectif national pour une paix juste et durable entre Palestiniens et Israéliens et la plateforme des ONG françaises pour la Palestine, a fait le choix d'un soutien financier par le biais d'achats de kilomètres à hauteur de 100€ pour le départ du bateau.

Lors de la précédente mandature, le groupe des élus communistes s'était largement mobilisé pour défendre la cause Palestinienne, bien souvent sans retours au sein de la majorité :

- Nombreuses interventions (hommage à Yasser Arafat, demandes de coopération régionale Rhône-Alpes/Palestine, soutien avec toutes les forces progressistes et pacifistes pour un monde plus juste, dans la solidarité et la coopération)
- Demande d'une étude de faisabilité pour une gestion partagée de l'eau entre Palestine et Israël par le biais d'un amendement au budget primitif de 2005.
- Demande au Président de Région en mai 2009, de faire citoyen d'honneur Salah Hamouri, citoyen français emprisonné par les autorités israéliennes depuis 2005 et interpellation du président de la République à ce sujet.
- Présence d'une élue du groupe dans le cadre d'une délégation du Conseil Régional en Palestine pour une mission d'observation des élections municipales dans la bande de Gaza.

**Pour lire la suite, cliquez ici**

## UNE BRISE DE MAI SOUFFLE PLACE BELLECOUR

«INDIGNADOS DEMOCRACIA REAL YA ! »  
ASSEMBLEE QUOTIDIENNE A PARTIR DE  
19H PLACE BELLECOUR A LYON :

**PRISE DE PAROLE D'ARMAND CREUS  
LORS DE L'ASSEMBLEE DU 23 MAI**

Je suis ému d'être ici avec vous pour plusieurs raisons. D'abord pour la façon dont vous mettez en pratique cette exigence légitime de « democracia real ya ! » non seulement PLaza de Sol à Madrid mais aussi ici Place Bellecour à Lyon, cet appel à une démocratie vraie sans attendre plus. Le seul fait

de votre présence ici, pour ce rassemblement citoyen, Place BELLECOUR est déjà un acte de reconquête démocratique dont nous vous remercions. Ici même il y a 8 mois, en plein mouvement social pour la défense des retraites, la police du gouvernement transformée par Sarkozy l'a journée du 21/10 en une énorme zone de non droit : une garde-à-vue à ciel ouvert. C'était aussi un test national d'un dispositif « anti révolte des banlieues » comme cela s'est fait aussi dans d'autres pays (Angleterre).



**Pour lire la suite, cliquez ici**

## PASS CONTRACEPTION – PRÉVENTION :

**PAR CÉCILE CUKIERMAN,**



Cette délibération fait suite à une phase de concertation de 9 mois, concertation à différentes échelles régionales, départementales mais aussi sur internet. Plus de 3 000 réponses ont été déposées sur internet. Cette délibération est donc entend donc reprendre la richesse des échanges avec les lycéens.

A la différence des autres régions, elle s'adresse non pas aux seules filles mais bien aux filles et aux garçons.

Sur le fond du dossier et plus largement le sujet qu'il évoque, je souhaite rappeler ici que de 1975 à 2001, le droit à disposer de son corps n'a fait que progresser, grâce aux luttes menées par les femmes.

En 1975, la loi Veil est votée: les femmes obtiennent le droit à l'avortement et en 1982 : elles obtiennent le remboursement de l'acte. En 2001, la loi Aubry prolonge le délai de 10 à 12 semaines, cette loi acte également la suppression de l'obligation de l'autorisation parentale pour les mineures, la suppression de

l'entretien préalable obligatoire, et la possibilité de choisir la technique d'avortement.

Et pourtant le nombre d'IVG pratiqués en Rhône-Alpes comme en France ne diminue pas et il augmente même chez les mineures. Selon un rapport de l'IGAS (Inspection Générale des Affaires Sociales) : « on constate depuis 2002, une progression significative du nombre des IVG chez les mineures dont le taux de recours à l'IVG est passé de 8.9 à 11.5 pour mille ».

Plusieurs raisons expliquent cette situation, essentiellement on peut noter la difficulté d'accès des jeunes à la contraception en raison des disparités géographiques (territoire rural), du prix de la consultation et de la difficulté à garantir la confidentialité

L'objectifs de cette délibération est claire assurer l'autonomie des jeunes ; la contraception gratuite pour les mineurs ; pour réduire le nombre de recours à l'IVG chez les mineurs ; de développer la prévention contre les infections sexuellement transmissibles, mais aussi la formation des acteurs notamment pour lutter contre les disparités territoriales. Cette formation est précieuse pour renseigner au mieux les jeunes....

**Pour lire la suite, cliquez ici**

## TEXTE DU VŒU

La Région demande donc à l'Etat :

1- de réaffirmer le rôle spécifique du Planning familial dans sa mission de service public d'accueil, d'écoute, d'information, d'éducation populaire à la sexualité et de lutte pour l'élimination de la violence sexiste ; notamment pour permettre aux femmes de disposer librement de leur corps et leur permettre un accès au droit à la maîtrise de leur fécondité (contraception, avortement).

- de doter par conséquent les associations départementales du Mouvement français pour le



Planning Familial des moyens nécessaires à leur bon fonctionnement avec un objectif de pérennisation de l'association sur le long terme.

2- de réaffirmer le rôle fondamental des infirmières-iers et médecins scolaires dans leur travail de proximité et d'interface auprès des jeunes dans les lycées.

- de prendre en conséquence les mesures nécessaires pour améliorer les conditions d'exercice des professions d'infirmiers et médecins scolaires et palier le manque d'effectifs dans les lycées.

## IDEX DECLARATION DES CONSEILLERS REGIONAUX DU GROUPE FRONT DE GAUCHE RHONE-ALPES

Vous nous avez sollicité et alerté sur le processus dit des « initiatives d'excellence » par le biais de la déclaration commune intersyndicale et lors de notre rencontre du 20 mai 2011 au conseil régional, nous vous en remercions. Cela a permis d'alimenter notre réflexion et de confirmer nos analyses. Comme vous, nous condamnons les logiques qui « vont durablement déstructurer notre système national d'enseignement supérieur et de recherche ». C'est bien à terme l'université comme service public de l'enseignement supérieur et de la recherche qui est menacée.

Il s'inscrit dans la droite ligne de la LRU :

- Loin de permettre « l'autonomie », on a assisté à un pilotage étatiste et autoritaire de l'université et de la recherche
- Concentration des crédits autour de quelques pôles
- Pôles dont la définition répond avant tout à des impératifs économiques accentuant encore l'instrumentalisation de l'enseignement supérieur et de la recherche et remettant en cause la nécessaire indépendance de ceux-ci
- Alors que la LRU avait déjà fait sérieusement reculer la collégialité et la démocratie, l'IDEX les feront disparaître.
- Enfin, à terme on peut se demander si cela ne préfigure pas des établissements totalement autonomes choisissant leurs étudiants, fixant les frais d'inscription et strictement soumis aux intérêts privés et évidemment une réduction majeure de l'offre de formation.

Sous couvert d'excellence, on veut construire une université élitiste, dont les filières, les formations seront pilotées par le monde des affaires. Il ne s'agit pas d'un « projet » parmi d'autres, il s'agit de poser la première pierre d'une nouvelle université qui concentrera l'argent, les postes, les cerveaux, au détriment de tous les autres établissements. Cela est dit ouvertement à propos de la création de l'IDEX grenoblois : « Notre objectif est de développer en 10 ans une université de rang mondial sur notre territoire. » Son financement sera assuré par une fondation, voire par plusieurs et dont la gestion échappera au contrôle démocratique et fera davantage appel au privé.

L'idex drainera 20% des équipes de recherche dans

son périmètre et 10% des postes vacants de tous les établissements.



Lors du débat visant à adopter la Stratégie régionale de l'enseignement

supérieur, de la recherche et de l'innovation (SRESRI) notre groupe a mené bataille contre « L'excellence, proclamée et labellisée (Idex, Labex, Equipex) qui est la ruine de l'excellence parce que c'est une foire d'empoigne. ». Nous avons dénoncé les PRES comme Présidentialisation Renforcée de l'Enseignement Supérieur ouvrant la voie aux PPP, le Pillage du Public par le Privé.

Nous avons obtenu que la région impulse un débat citoyen sur les concepts d'innovation et d'excellence, notamment « l'excellence pour tous » et que la région « crée une conférence régionale pour l'ESR dont les membres représentant la communauté universitaire seront élus et dont les élus de la commission ESR seront membres. L'exécutif régional doit maintenant mettre en oeuvre cette décision.

Comme nos échanges l'ont montré nous partageons totalement, votre détermination à imposer ce débat publiquement. Ce sont bien les missions du service public d'enseignement supérieur et de recherche, mais aussi la démocratie (notamment collégiale) qui sont gravement et durablement menacés.

C'est pourquoi, dans la continuité de notre combat lors des débats de la SRESRI, nous vous confirmons :

- notre détermination à mettre en oeuvre ce qui est nécessaire dans le sens d'une non implication de la Région dans les IDEX. (Lettre à Thierry Philipp et Jean Jack Queyranne).
- notre demande à ce qu'il y ait un débat sur cette question lors de la prochaine commission d'enseignement supérieur et que les syndicats du sup et recherche y soient invités
- notre volonté de nous positionner publiquement, d'accepter d'en débattre publiquement, voire d'impulser nous-mêmes des initiatives comme l'organisation dans des délais rapides de la conférence régionale de l'ESR que nous avons conçu comme un cadre démocratique permettant une expression de tous au-delà des PRES.



### ORGANISATION DES SERVICES DES TRANSPORTS SUR ROUTES

*PAR FRANÇOIS JACQUART*

La situation liée aux exigences légales pour les AOT régionales de reprendre en direct l'organisation des services sur les lignes routières de substitution, comme le relève le rapport, constitue l'occasion « d'une définition et d'un contrôle plus directe du service et de la qualité de son exécution ».

Ces questions reviennent de façon récurrente dans les comités de lignes concernés par les offres routières et ce malgré le travail efficace de nos services en relation avec la SNCF.

Certains problèmes mettent des mois pour trouver une solution acceptable par les usagers.

En effet force est de constater que les questions routières ne peuvent se traiter de la même façon que le ferroviaire, tant les thématiques sont différentes.

Cela va de la question des arrêts, de leurs nombres à celle des horaires en passant par la difficulté à répondre aux besoins des personnes à mobilité réduite.

---

### PRÉSENCE POSTALE TERRITORIALE: LE DÉSENGAGEMENT PASSE PAR UNE MÉTHODE, BRUTALE ET RAPIDE

Dans le cadre de la mission, qui lui a été confié par Jean-Jack Queyranne sur la question des Services Publics, François Jacquart organise une série de rencontres thématiques, portant sur des éléments constitutifs du Service Public.

Une première table ronde sur le thème de La Poste et de la présence postale territoriale s'est donc tenue le jeudi 19 mai 2011 au siège de la Région.

Étaient présents à la fois des représentants des collectifs d'usagers de défense de La Poste, des syndicalistes et des élus régionaux siégeant dans les Commissions Départementales de Présence Postale Territoriale (CDPPT).

Les échanges ont été nourris et ont permis d'établir à la fois des constats partagés, et de lancer des pistes de réflexions et d'actions.

Le constat principal est celui du désengagement voulu et programmé du groupe La Poste de sa

A ces problématiques organisationnelles s'ajoutent les questions techniques et financières au regard des conditions d'utilisation des cartes Oura', des problèmes de billettiques à bord des cars ou aux arrêts et la question de la tarification, calée aujourd'hui sur celle de la SNCF qui induit de fait des interrogations au regard des pratiques d'autres AOT départementales qui pratiquent d'autres formes de tarifications.

Enfin la question de l'information des voyageurs qui utilisent les transports routiers reste prégnante.

La reprise de service des TER routiers s'opérant au plutôt pour le service 2013 est une opportunité pour établir des priorités et intégrer les préoccupations que j'ai énoncées et qui sont loin d'être exhaustives.

Le délai jusqu'au service 2013 donne à la Région le temps de la réflexion, lui permettant d'analyser en partenariat avec les AOT de proximités toutes les options disponibles et de retenir la plus souhaitable, la plus efficace pour répondre aux besoins de déplacements qui se posent différemment lorsque l'on utilise des services routiers, de plus en zone rurale ou de montagne.

**Pour lire la suite, cliquez ici**

mission d'aménagement du territoire, de facteurs de cohésion social et de grand opérateur de Service Public pour se tourner vers une logique d'entreprise privée, au nom de la mise en concurrence et de la rentabilité financière.

Cette politique, dans la droite ligne de celle du gouvernement, est dans la logique du mouvement de privatisation du secteur public et de nivellement vers le bas du patrimoine commun des citoyens.

Elle s'appuie sur les impératifs de rentabilité, d'ouverture au marché « libre », de casse des acquis sociaux, fer de lance de la politique « sociale » du gouvernement Sarkozy.

Elle s'attaque aussi au principe d'égalité d'accès aux services élémentaires et imprescriptibles de tous les citoyens, aux outils de cohésion sociale et territoriale impulsés par le Conseil National de la Résistance et participe ainsi à mise en concurrence des territoires et des individus, laissant à la sacro-sainte « main invisible du marché » le soin de faire le tri.

« Tuez les tous, Dieu reconnaîtra les siens. »

**Pour lire la suite, cliquez ici**

## A venir

*Commissions thématiques:*  
Jeudi 23 et Vendredi 24 juin

*Assemblée plénière*  
1er juillet

**Ordre du jour prévisionnel:**  
Vie associative  
Restauration scolaire  
Apprentissage  
Tourisme  
SRESRI  
Coopération internationale

RETROUVEZ L'INTEGRALITE  
DE NOS INTERVENTIONS SUR LE SITE INTERNET:  
CREATION D'UN CONSEIL CONSULTATIF REGIONAL DE LA  
LAÏCITE  
COMPTE DE GESTION 2010  
ELISA MARTIN,  
RELATIONS INTERNATIONALES ET COOPERATION :  
QUEBEC / LAOS  
SOLIDARITÉ AVEC LA CONFÉDÉRATION PAYSANNE  
ATTAQUÉE PAR LACTALIS !  
CORINNE MOREL DARLEUX,  
FINANCEMENT DES LYCEES PRIVES SOUS CONTRAT  
D'ASSOCIATION AVEC L'ETAT RELEVANT DE  
L'EDUCATION NATIONALE  
GILLES RAVACHE,

## Dans les luttes

**3 QUESTIONS À :**  
Mylène CHARRE,  
Représentante syndicale  
AFPA Rhône-Alpes



**Pouvez-vous nous parler de la situation de l'AFPA actuellement ?**

Le gros problème actuel de l'AFPA est le désengagement de l'Etat :  
-financier car ils nous doivent 2 x 80 M d'€ (en investissement)  
-au niveau du recrutement des stagiaires puisqu'ils ont donné nos psychologues de travail à pôle emploi du coup, il n'y a plus de service qui remplit ces fonctions au sein de nos formations  
-l'Etat a essayé de transférer le patrimoine à l'AFPA mais les conseils constitutionnels et européens ont imposé leur refus.  
L'Etat ne nous versant plus un seul euro d'investissement, c'est l'AFPA qui autofinance des sommes énormes.

Le conseil administratif de l'AFPA va changer et l'ARF devrait y jouer un rôle important sur les décisions futures. Si le directeur général de l'AFPA était réélu, il appliquerait la marchandisation de la formation professionnelle comme le demande l'Etat, si c'était l'ARF et les partenaires sociaux qui étaient majoritaires, ils pourraient remettre au cœur de l'AFPA nos missions de service public.

**Que pensez-vous du SPRF (Service Public Régional de la Formation) voté par la Région en octobre 2010?**

L'AFPA pourrait jouer un rôle important dans la création du SPRF, nous appuyons donc cette démarche. Mais à condition qu'on ne casse pas dans le même temps le service public de l'emploi.

Le Conseil Régional en est dans sa réflexion sur un mode de gestion de mandatement, pour nous, c'est toujours mieux que l'appel d'offre du code du marché. Mais notre volonté est qu'il donne une suite au vœu adopté de protéger la formation pro dans le cadre d'un service social d'intérêt général (SSIG). Il est important que le SPRF priorise les publics les plus fragilisés afin que la formation aille enfin aux moins formés.

**Que pense le personnel de l'AFPA de la situation?**

La casse organisée de la formation pro et de nos services d'accompagnement met à mal la qualité du service rendu par le personnel et leurs conditions de travail. Tout se dégrade, nous assistons à des fermetures de formations « non rentables » et nous avons des inquiétudes sur le devenir de certains centres. Des mobilités vont être imposées à des formateurs pour répondre à des commandes spécifiques du Conseil Régional sur des bassins d'emplois où l'AFPA n'est pas présente. Nous assistons à la diminution draconienne du personnel d'appui (administratif et services) pour réduire les coûts et être les moins disant dans les réponses aux appels d'offres.

Pour nous, 3 points sont donc essentiels à la défense de l'AFPA :

-Il faut transférer le SSIG dans le droit français et arrêter les appels d'offres qui cassent le service public

-Il faut arrêter que chacun (Etat, CR, Missions locales, pôle emploi) priorisent son public et bloquent par les différents statuts de leurs publics l'entrée en formation. Les demandeurs d'emploi n'ont pas à s'occuper du financement, cela relève plutôt de la Région, chaque demande de formation doit avoir une solution.

-Il faut redonner à l'AFPA les moyens humains et financiers pour qu'elle rende ses missions de Service Public

**Pour signer la pétition de défense de l'AFPA, Cliquez ici**